

Bretagne, Côtes-d'Armor
Ploubazlanec
Kerascoët
chemin de Kerascouët

Ferme, chemin de Kerascouët (Ploubazlanec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22011179
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Ploubazlanec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2004, ZH, 150

Historique

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

Description

Ferme édifiée en moellons de granite. Elle comprend un logis de type ternaire à baies surnuméraires latérales en façade antérieure.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon sans chaîne en pierre de taille
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : type ternaire, variante à baies surnuméraires latérales
État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20072209950NUCA

Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20072209878NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Ploubazlanec (IA22010960) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Les manoirs, maisons, fermes, presbytères et logis sur la commune de Ploubazlanec (IA22010962) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Patrick Pichouron

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20072209950NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale

IVR53_20072209878NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite